



Articles publiés
sous la direction de

**JEAN-BERNARD
DAEPPEN**

Service de médecine
des addictions
CHUV, Lausanne

Homo addictus

PR JEAN-BERNARD DAEPPEN

Dans son rapport de 2018,¹ la Commission globale de politique en matière de drogues, présidée par l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss entourée de douze anciens chefs d'Etat ou de gouvernement, adopte comme recommandation principale de réguler le marché de l'ensemble des psychotropes illégitimes. Voilà qui décoiffe! De la cocaïne vendue en toute impunité, taxée par l'Etat, pour se détendre. Même chose pour les innombrables psychotropes qui inondent le marché par le Net. En 2017, 51 nouvelles substances psychoactives ont été signalées pour la première fois au système d'alerte précoce de l'Union européenne.²

Ces vénérables chefs d'Etat auraient-ils perdu la tête? On peut craindre que non. La guerre contre la drogue semble perdue et le «just say no» de Nancy Reagan, aussi simpliste que populiste, n'est plus crédible. C'est la politique prohibitionniste qui a créé le narcotraffic et la violence qui en découle. En interdisant le marché des psychotropes, on en a remis les bénéfices à des organisations criminelles devenues surpuissantes. Dans les économies illégales, les problèmes ne se règlent pas devant les tribunaux... A l'opposé, nos brasseurs ne sont pas des philanthropes, mais au moins, ils ne défendent pas leurs parts de marché en liquidant les concurrents.³

Les psychotropes légaux comme l'alcool et le tabac nous apprennent ce que peut être le chemin qui va de la production industrielle au désastre sanitaire, en passant par un tête-à-queue prohibitionniste pour finir par différents modèles de régulation qui semblent constituer l'alternative la plus raisonnable. La réduction du tabagisme observée au cours des dernières décennies est un bel exemple de l'impact de la régulation par la prévention et par la taxation, même si ces efforts se confrontent à la puissance de l'industrie. Les expériences récentes de dépénalisation et de régulation du marché des psychotropes illégaux ont montré des résultats prometteurs. Aux Pays-Bas où la vente de cannabis est autorisée depuis 1976, les consommateurs représentent 5% de la population contre 6,3% aux Etats-Unis et 7% dans l'ensemble de l'Union européenne. Il est de surcroît intéressant de constater que l'hypothèse de la porte ouverte à d'autres drogues ne s'y est

pas confirmée. Les Pays-Bas connaissent le taux de personnes présentant une addiction aux opioïdes le plus faible d'Europe.⁴ L'Uruguay a dépénalisé l'usage du cannabis, le Portugal celui de toutes les drogues, expériences dont les premiers résultats sont encourageants... Aux Etats-Unis, les différents modèles de régulation du marché du cannabis semblent influencer fortement l'évolution de la consommation, suggérant que la question n'est plus de savoir s'il faut dépénaliser mais comment. A ces expériences plutôt rassurantes s'ajoute le fait que la dangerosité des produits n'est pas corrélée à leur légalité. Si la dépénalisation et la régulation du marché ont été la meilleure solution pour l'alcool et le tabac, elles pourraient l'être également pour d'autres psychotropes.

Ce qui peut paraître difficile à admettre, c'est qu'il n'est pas envisageable que l'humanité se passe de psychotropes. Elle développe pour cela une avidité et une créativité qui semblent illimitées. Pour les Etats, un bénéfice incontestable de la régulation du marché des psychotropes est de casser les marchés noirs, l'argent sale, les revenus défiscalisés et les produits frelatés. Reste la question d'évaluer les effets de différents

modèles de dépénalisation sur la santé publique et la médecine. On peut anticiper que la dépénalisation permettrait non seulement de contrôler la qualité des produits, mais également d'étudier l'impact des modèles de régulation sur l'importance, les modes de consommation et leurs conséquences sur la santé. Les psychotropes, qu'ils soient légaux ou pas, ne constituent pas un marché comme un autre. Les modèles de régulation, de protection de certains groupes de populations doivent être étudiés de manière soignée. En médecine clinique, la dépénalisation permettrait aux consommateurs de parler plus librement. Elle donnerait la légitimité aux professionnels de dépasser les barrières qui limitent aujourd'hui les efforts d'information sur les produits, leurs bénéfices et leurs risques, notamment en termes d'interactions et de contre-indications.

Nous n'en sommes pas là, mais à n'en point douter, la médecine des addictions a de beaux jours devant elle!

**EN CLINIQUE, LA
DÉPÉNALISATION
PERMETTRAIT
AUX CONSOMMA-
TEURS DE PARLER
PLUS LIBREMENT**

Bibliographie

¹ – www.globalcommission-on-drugs.org/reports

² – www.emcdda.europa.eu/about-FR

³ – Hari J. Prohiber la prohibition. Manière de voir. Paris : Le monde diplomatique, Février – mars 2019.

⁴ – Coffee shops and compromise : separated illicit drug markets in the Netherlands. Open Society Foundation, 2018.